



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ASSOMPTION**

**AVIS PUBLIC
AVIS DE PROMULGATION
Règlement d'emprunt numéro 06-417-22**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice administrative et greffière de la Ville de Charlemagne, que le Conseil de Ville a adopté lors d'une séance extraordinaire tenue le 22 juin 2022, le règlement d'emprunt numéro 06-417-22 intitulé: «Règlement décrétant une dépense de 4 853 700 \$ et un emprunt 4 853 700 \$ pour des travaux de reconstruction des infrastructures (aqueduc, égout sanitaire, égout pluvial, bordures et chaussée) sur la rue Carufel (entre les rues Lauzé et Camille), des travaux de construction d'un trottoir sur la rue Carufel (entre les rues Lauzé et du Sacré-Cœur) et des travaux de construction d'un égout pluvial et de reconstruction des infrastructures (aqueduc, égout sanitaire, bordures et chaussée) sur la rue Caza, réparti sur une période de 30 ans)».

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter intéressées par la tenue d'un registre le 29 juin 2022, et a reçu l'approbation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 11 août 2022.

Toute personne qui désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire en se présentant à l'hôtel de ville de Charlemagne, 84 rue du Sacré-Cœur, pendant les heures d'ouverture de bureau.

Ce règlement entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Charlemagne, ce 23 août 2022

Virginie Riopelle
Directrice administrative et greffière

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice administrative et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 23 août 2022, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 23 août 2022.

Virginie Riopelle
Directrice administrative et greffière